



DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE ET INTERPROFESSIONNEL

ADOLESCENTS DIFFICILES

APPROCHES PSYCHOPATHOLOGIQUES, ÉDUCATIVES,
SOCIOLOGIQUES ET JUDICIAIRES

FORMATION CONTINUE - PÔLE SANTÉ

DURÉE

108 h de formation sur une année universitaire

- > 81 h d'enseignement théorique
- > 27 h de mise en pratique sous forme d'atelier

RYTHME

- > 3 modules de 3 sessions de 2 jours en présentiel
- > Chaque module comprend 3 demi-journées consacrées aux apports théoriques et aux témoignages et 1 demi-journée dédiée au travail de groupe en atelier d'analyse de situations et d'échange des pratiques

DATES

- > D'octobre à juin
- > Période d'examen en juin et en septembre

LIEU

- > UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de Nantes
- > École Nationale de la police de Saint-Malo
- > Rectorat de Rennes

CAPACITÉ

60 places

Face aux nouveaux rapports à l'autorité des adolescents dans leur famille comme à l'école, à l'augmentation des pathologies du comportement et impliquant le corps, une réflexion collective sur les nouveaux enjeux de l'adolescence et sur l'adaptation des pratiques de terrain est nécessaire et doit se développer entre les différents intervenants auprès des jeunes.

PUBLIC

- > Professionnels intervenant auprès d'adolescents, impliqués dans la définition et la mise en œuvre des actions d'accompagnement des adolescents « en difficulté »
- > Internes et étudiants

STRUCTURES PROFESSIONNELLES VISÉES

Protection judiciaire de la jeunesse, éducation nationale, hôpitaux et secteurs psychiatriques, police et gendarmerie, services du champs social et de la politique de la ville et de l'insertion

PRÉ-REQUIS

- > Être titulaire d'un diplôme national de niveau Bac + 2 (minimum) ou validation des acquis professionnels
- > Être engagé, ou allant être engagé, dans la prise en charge d'adolescents difficiles

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Expliquer les spécificités liées à l'adolescence d'aujourd'hui (Module 1)
- > Définir les difficultés spécifiques liées l'adolescent (Module 2)
- > Intégrer un réseau multi-professionnel pour enrichir ses pratiques et développer des cohérences dans les interventions entre les professionnels des différentes institutions (Module 3)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Cours théoriques
- > Travaux pratiques sous forme d'atelier



UNIVERSITÉ DE NANTES
FORMATION CONTINUE PÔLE SANTÉ

FORMATION CONTINUE - PÔLE SANTÉ

n° de déclaration d'activité du prestataire de formation : 52440438844

9 rue Bias - BP 61112 - 44035 Nantes Cedex 1

Tél. +33 (0)2 53 48 47 47 - lun. au ven. de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h - fc.sante@univ-nantes.fr

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu central du DIU est la psychopathologie des adolescents complété par des apports en sciences humaines (psychologie, sociologie, sciences de l'éducation, droit...) des exemples de pratique et de travail en réseau.

Module 1 - Les adolescents aujourd'hui	36 h
<ul style="list-style-type: none"> > Session 1 : 18 et 19 octobre 2018 à Rennes > Session 2 : 8 et 9 novembre 2018 à Rennes > Session 3 : 6 et 7 décembre 2018 à Nantes 	
Module 2 - Les difficultés des adolescents	36 h
<ul style="list-style-type: none"> > Session 4 : 10 et 11 janvier 2019 à Rennes > Session 5 : 7 et 8 février 2019 à Rennes > Session 6 : 21 et 22 mars 2019 à St Malo 	
Module 3 - Les pratiques professionnelles	36 h
<ul style="list-style-type: none"> > Session 7 : 4 et 5 avril 2019 à Rennes > Session 8 : 16 et 17 mai 2019 à Rennes > Session 9 : 6 et 7 juin 2019 à Rennes 	

VALIDATION

Un diplôme universitaire sera délivré après validation de l'examen.

L'examen comprend la rédaction et la soutenance d'un mémoire sur une thématique impliquant des adolescents difficiles, prise en charge individuelle ou collective, aspects institutionnels, ou problématique plus théorique avec conséquences sur les modalités de prise en charge.

TARIF DE LA FORMATION

- > 1 800 €* (Professionnels)
- > 900 €* (Internes et étudiants)

*Droits annexes inclus

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- > Dépôt des candidatures d'avril à août 2018
- > Admission des candidats sur examen des dossiers
- > Dossier de candidature téléchargeable en ligne www.univ-nantes.fr/fc-sante ou sur demande à diu.coordination@yahoo.com

COMITÉ DE PILOTAGE

Le pilotage du DIU Adolescents difficiles est assurée par un comité pluri-institutionnel associant les représentants des partenaires engagés dans son organisation.

Ce comité vise à conseiller la Direction pédagogique de la formation dans le but de favoriser l'adéquation entre les objectifs du DIU et la pédagogie mise en oeuvre.

DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Responsables pédagogiques

Pr Michel BOTBOL

Professeur des Universités, Praticien Hospitalier, Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CHU de Brest

Pr Olivier BONNOT

Professeur des Universités, Praticien Hospitalier, Pédopsychiatrie, CHU de Nantes

Pr Philippe DUVERGER

Professeur des Universités, Praticien Hospitalier, Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CHU Angers

Coordinatrice de la formation

Dr Fanny GOLLIER BRIANT

Praticien Hospitalier, Pédopsychiatrie, CHU de Nantes

NOS INTERVENANTS-EXPERTS

Psychiatres, Psychologues, Professionnels de l'éducation nationale, de la justice, du secteur médico-social, de la police et de la gendarmerie

EN PARTENARIAT AVEC



RENSEIGNEMENTS

Anita REMAUD et Coralina INTSOROU
Tél. : 06 52 73 22 73 ou 06 63 27 29 31
diu.coordination@yahoo.com

Université de Nantes - Formation Continue - Pôle Santé
Laurence MARINGUE - Tél. : 02 53 48 47 42
laurence.maringue@univ-nantes.fr



INSCRIPTION 2018 - 2019

Cette formation est destinée à des professionnels confirmés, exerçant dans les régions de Bretagne, Pays de Loire et Normandie, intervenant auprès d'adolescents dans les domaines :

> de la santé

Psychiatres, pédiatres, médecins, psychologues, infirmiers, personnels des établissements médico-sociaux...

> du champ social

Assistants de service social, éducateurs, personnels des services d'aide sociale à l'enfance, de la prévention spécialisée, professionnels ou bénévoles des associations caritatives...

> de l'Éducation Nationale, de l'enseignement

Enseignants, enseignants spécialisés (notamment intervenant en milieu carcéral, hospitalier, MECS...), responsables d'établissement, conseillers principaux d'éducation, personnels intervenant dans les dispositifs relais, personnels sociaux et de santé, formateurs, conseillers techniques, délégués académiques, personnels des centres de formation d'apprentis,...

> de la justice

Magistrats, avocats, personnels de la P.J.J. (secteur public et secteur associatif habilité), de l'administration pénitentiaire intervenant en quartiers mineurs ou établissements pénitentiaires pour mineurs...

> de la police

Policiers des brigades de protection de la famille, de sûreté urbaine, des services de sécurité et d'intervention de proximité, formateurs des fonctionnaires de police.

> de la gendarmerie

Gendarmes des brigades de prévention de la délinquance juvénile, des unités périurbaines très sensibles, formateurs des fonctionnaires de gendarmerie...

> de la politique de la ville et de l'insertion

Personnels des missions locales, des points informations jeunesse, de l'animation sociale, périscolaire, culturelle et sportive, des maisons familiales et rurales...

La formation est également ouverte aux internes de spécialité et aux étudiants pouvant faire état d'une expérience auprès d'adolescents difficiles.

MODALITÉS D'INSCRIPTION PRÉALABLE

Valider votre dossier de candidature auprès du secteur compétent (liste ci-dessous) ou auprès de votre employeur avant de le transmettre à l'Université de Nantes.

> Secteur Justice

Adresser votre curriculum vitae et votre lettre de motivation par voie hiérarchique à :

Direction interrégionale PJJ Grand Ouest

DRH - 6, place des colombes - CS 20804 - 35108 Rennes Cedex 3
Tél. : 02 99 87 95 10 ou Fax. : 02 99 36 53 14
mail : dirpjj-grand-ouest@justice.fr

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes

DRH - Unité de recrutement formation et qualification
18 bis, rue de Chatillon - BP 3105 - 35031 Rennes cedex
Tél : 02 99 26 89 33 - mail : maryse.martin@justice.fr

École Nationale de la Magistrature

Formation continue, Patricia Dezaire
8, rue Chanoinesse - 75004 Paris
Tél : 01 44 41 99 75 - mail : patricia.dezaire@justice.fr

> Secteur Police

Direction Zonale au Recrutement et à la Formation Ouest

Campus de Ker Lann - Christine Freyburger
3, rue Maryse Bastié Bâtiment B - 35170 Bruz
Tél : 02 99 57 98 00 - mail : christine.freyburger@interieur.gouv.fr

> Secteur Gendarmerie

Section formation - bureau des compétences RGBRET (35)

Tél : 02 99 32 59 87
mail : emilie.tanfin@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Section formation BRFR RPL (44)

Tél : 02 40 67 56 15

> Éducation Nationale

Rectorat de Nantes - Service DAFPEN

9-10, rue du General Margueritte
44326 Nantes cedex 3
mail : ce.dafpen@ac-nantes.fr

Rectorat de Rennes - Service SAFOR

96, rue d'Antrain - 35705 Rennes cedex 7
mail : francoise.dutertre@ac-rennes.fr

Rectorat de Caen - Service DIFOR

168, rue Caponière - BP46184
14061 Caen cedex

Rectorat de Rouen - Service DAFPIC

25, rue de Fontenelle - 76037 Rouen cedex

Unité Pédagogique Inter Régionale

18 bis, rue de Châtillon - 35031 Rennes

> Secteur Jeunesse et Sport, Cohésion sociale

DRJSCS de Bretagne

4, avenue du Bois Labbé - 35000 Rennes
Tél : 02 23 48 24 00 - mail : emmanuel.mourlet@drjcs.gouv.fr

> Secteur Santé / Secteur Associatif habilité / Secteur Social et Médico social / Établissements et Services dépendants des conseils départementaux

Adresser votre candidature selon la procédure de demande de formation de votre institution puis une fois validée par votre hiérarchie, adresser-la par courrier à :

Université de Nantes - Formation Continue - Pôle Santé

Laurence MARINGUE
9 rue Bias - BP 61112 - 44035 Nantes Cedex 1

Et en copie par mail à diu.coordination@yahoo.com

